

Bulletin municipal de Mai 2016

Mot du maire

Les festivités du printemps et de l'été se mettent en place et grâce au nouveau Comité des Fêtes de Viverols, plusieurs innovations vont apparaître cette année. Voici un bref résumé de ce que l'on nous concocte. Dites le à tous pour être toujours plus nombreux.

Tout d'abord en Juin, une **Fête de la Musique** originale et gratuite se tiendra le samedi 18 juin à partir de 19 heures sur la place du Village. **Le groupe M.A.L** (Musica Auvergnata Libra) sera là pour faire de cette fête un événement convivial et familial. Tous les habitants de Viverols et des alentours sont invités à venir avec leurs instruments de musique et jouer partout dans le village. Sur la place, le comité vous proposera des assiettes de charcuteries et de fromages d'Auvergne et une buvette sera également présente jusqu' à tard dans la soirée ; de quoi danser une partie de la nuit !!! Mais en même temps, ce même 18 juin, les sapeurs pompiers de Viverols ne seront pas de reste puisqu'ils organisent une journée « **Portes ouvertes** » à la caserne le long de la Ligonne : tripes à partir de 8 heures puis démonstrations de différentes manœuvres: incendie, sauvetage, secourisme, recherche de personnes avec une équipe cynotechnique, découverte de reptiles, de quoi créer de nouvelles vocations ! Enfin, toujours le 18 Juin, c'est aussi la **Journée de Patrimoine de pays**. La salle des associations a été réservée par l'Office du Tourisme de Viverols pour des démonstrations multiples: patchwork présenté par l'Atelier Loisirs de la Vallée de l'Ance, céramique ...Une grande journée d'amusement en perspective !!!

Plus tard, entre nos deux grandes fêtes de l'été, **la fête des vieux métiers**, le dimanche 31 juillet et **la fête patronale**, du vendredi 5 Août au lundi 8 Août 2016, va se dérouler la **semaine festive de Viverols**. En voici le programme alléchant qui est presque finalisé:

- **Mardi 2 Août 2016** : esplanade du château, 20 h, participation libre. **Pièce de théâtre « Les vilains »**, proposée par la compagnie Sans Aveu La Saillante « *Des histoires qui parlent du passé pour mieux éclairer notre présent. On y retrouve l'esprit corrosif de la fable médiévale et de l'humour rabelaisien. Et sous la drôlerie du quotidien ou la fantaisie de l'imaginaire, ce sont bien les rouages d'une machine à faire régner l'ordre qui se mettent à gripper...* ». Suivra un **concert du groupe Tez - Zone temporairement érogène**. Laila Sage, chant ; Lorenzo Valera, chant, guitare, accordéon. *Contrebasse de sons, mélodies et paroles de la tradition orale italienne et européenne. Trafic de dialectes et langues minoritaires. Marché noir de chants sociaux et de lutte qui se croisent au détour des rencontres avec la chanson d'auteur français et italienne.*
- **Mercredi 3 Août 2016** : esplanade du château, 19 h, payant. **Soirée « Court à l'apéro ! »**. Projection d'une sélection de courts métrages proposés par le festival de Clermont-Ferrand. Suivi du court métrage « The Porter Brothers », réalisé et tourné dans la Vallée de l'Ance par Wilhelm Kuhn qui sera présent pour parler de son travail. Plateau de charcuterie et buvette sont prévus.
- **Judi 4 Août 2016** : esplanade du château, de 16h à 18h, tarif 10 euros. **Atelier théâtre** proposé par le Festival de Montpellier, ouvert à tous à partir de 12 ans. **Athra et Compagnie** propose une rencontre autour de la Commedia dell'arte, du jeu masqué et de l'improvisation. L'occasion de découvrir un théâtre d'adresse, impertinent, haut en couleur autour des légendaires personnages d'Arlequin, Pantalón, Colombine, Polichinelle et autre Capitan....

Mais ce n'est pas tout, car de nombreuses autres associations du village nous proposeront d'autres journées festives en Juillet et Août : exposition, concert, vide-grenier.

Un programme détaillé vous sera précisé prochainement

Informations diverses

- **ATTENTION** Depuis quelques temps se produisent à Viverols quelques menus larcins qui empoisonnent la vie de la population: là, c'est du bois qui disparaît, là c'est un oiseau en ferraille en décoration sur une branche, ailleurs c'est un géranium que l'on n'a pas eu le temps de planter, ou une jardinière, ou un outil de jardin... Bref des larcins que l'on ne dénonce pas à la gendarmerie mais au maire. J'ai donc prévenu les gendarmes qui vont accroître leur surveillance nocturne mais je fais appel à toute la population pour signaler toute voiture inconnue qui roderait dans les rues ou toute personne qui n'a rien à faire où elle se trouve, sur le principe des «voisins vigilants». Merci à tous, nous voulons vivre en paix.
- Un autre fait qui m'est rapporté, **l'augmentation du nombre de chiens errants** dans la journée et le soir et donc l'augmentation du nombre de crottes. Un peu de civisme que diable ! N'ouvrez pas votre porte à la nuit tombée pour que votre chien aille se soulager où il le souhaite. Et je vous rappelle que par arrêté, les chiens DOIVENT être tenus en laisse dans le village.
- **Le SIVOM d'Ambert** nous informe d'une tournée de vidanges des fosses septiques et fosses toutes eaux le Jeudi 21 Juillet 2016. Pour vous inscrire contactez Aurélie RIBES au 0473823781. Tarif : de 160 à 180 euros selon la capacité de la fosse
- **Concours départemental du fleurissement et de l'espace de vie.** Nous avons cette année encore déposé un dossier au concours des villages fleuris. Nous comptons sur vous tous pour décorer vos fenêtres mais aussi arroser les espaces plantés par la municipalité.
- Le samedi 9 Juillet, le Comité des Fêtes a demandé à la chorale de Tiranges de se produire à 20h en l'église du village pour un « **Festival de la chanson française** ». Venez nombreux !
- Il reste quelques **espaces à cultiver** derrière la mairie dans le pré dominant le Breuil, pour les jardiniers en herbe ou confirmés. Faites vous connaître au plus vite. Premier demandé, premier servi.
- Nous avons reçu vendredi à Viverols le **maire de St-Denis de la Réunion**. C'était un ami d'enfance de Michel Cartier dont les parents tenaient une épicerie à Viverols il y a 50 ans. Gilbert Annette, c'est son nom, venait quelque fois passer un week-end chez Michel. Son dernier souvenir remonte à 1958. Il a revu avec plaisir les petites rues, le château ; rien n'avait changé ! et il a accepté aussi de se rendre à notre école où les enfants avaient préparé de multiples questions. Il y a répondu avec plaisir et bonne humeur. Merci Michel et Gilbert. Vous serez toujours les bienvenus
- Nous avons appris le **départ prochain du sous-préfet d'Ambert** qui est nommé à Condom. Nous ne connaissons pas encore son remplaçant.
- **Inauguration** : Nous prévoyons le samedi 25 Juin d'inaugurer la Mairie dans la Maison Granet, le chemin des écoliers et le nouveau parking de l'ancienne gendarmerie. La cérémonie aura lieu à 11h30 à la salle des associations après un moment « portes ouvertes » à la maison Granet entre 9 et 11h pour visiter les salles et les tapisseries murales classées. Toute la population est invitée et nous espérons la venue de notre député, André Chassaigne.

L'histoire originale d'une autre famille de fondeurs de cloches La famille Calemard,

Si les fondeurs de la famille Mosnier avaient des origines locales, il semble bien que les Calemard soient venus d'Espagne. On les trouve établis dès le XIV^{ème} siècle, dans les provinces de Teruel, des Asturies et de Murcie. D'après le généalogiste Jago de Rossilo, Miguel Calomarde, le premier membre connu de cette lignée, serait originaire de Calomarde, situé dans le marquisat de l'Aragon. Son fils Hierinimo Calomarde est blessé au cours de combats qu'il livre contre les Maures en plusieurs occasions (Oran, Bougie, Tripoli).

En 1512, il affronte son propre général, chef d'état major, au cours d'une discussion si vive qu'il comparait devant le Conseil de guerre et se voit condamné à mort. Il réussit à s'enfuir, gagne la France accompagné de ses aides de camp Foléa et Esquy, et se réfugie à Marseille. Poursuivi par la justice, menacé d'extradition, Hierinimo Calomarde s'enfonce dans l'intérieur des terres.

En 1513, après avoir remonté au nord, traversé Cévennes et Velay, il trouve refuge dans la vallée de l'Ance près de Saillant. C'est là que la famille fera souche, construisant deux bâtiments autour de 1520, l'un à Récuyer, l'autre à... Calemard.

En 1522 Hierinimo Calemard épouse Jeanne Françoise Pelet, issue de l'influente famille des seigneurs de Bostfranchet. Ils auront ensemble plusieurs enfants qui occuperont des charges de baillis, greffiers, notaires, percepteurs dans la région, à Saint-Bonnet-le-Château, Saillant, Viverols, La Chaulme, Usson-en-Forez, Montpeloux.

En 1524, Varania, une ancienne compagne espagnole le rejoint avec son fils naturel, que l'on nommera, Claude Calemard. Les deux branches résident durant plus de deux siècles sur la commune de Saillant dans les maisons fortes de Récuyer et Bostfranchet ou dans les manoirs de Calmard et Hauteville. Ces derniers noms de lieu, de même que les patronymes de Calemard, Folléa, Esquy, Varagnat, répandus dans notre région trouvent leur origine dans cette aventure de Hierinimo et de ses compagnons.

Le rayonnement de cette famille Calemard s'étendit sur d'autres fiefs dont ils portèrent les titres d'écuyers ou de seigneurs. Ils s'affirmeront dans les arts militaires et plus tard dans la vie politique locale (Craponne-sur-Arzon).

Les fondeurs de cloches de la famille Calemard

Bien que plus orientés sur la basoche, certains membres de la famille Calemard, au moins trois, se sont consacrés à la fonte des cloches entre la fin du XVI^{ème} et le début du XVII^{ème} siècle. Ce nombre restreint laisse à penser que cette activité fut marginale, eu égard aux fonctions de clercs principalement exercées dans la famille. Leur arrivée dans ce métier de saintiers est tardive si on la compare aux débuts des Mosnier, sur place et dans le métier dès le XV^{ème} siècle.

Les fondeurs des deux familles seront amenés à collaborer. On peut donc se demander si les premiers saintiers Calemard n'ont pas acquis leur savoir-faire de la famille Mosnier où l'on comptait déjà des fondeurs expérimentés ? On peut aussi supposer que les deux familles eurent au cours d'un siècle, des intérêts communs dans cette classe active de la campagne. Comment des producteurs dans une « activité de pointe » qu'étaient les Mosnier auraient-ils pu ne pas fréquenter les notaires et percepteurs de l'influente famille Calemard ? Ce rapprochement a-t-il permis à des Calemard d'entrer dans l'activité de la fonte et peut-être de tisser des alliances avec la famille Mosnier. La question se pose d'autant plus qu'il est difficile d'établir si l'atelier de Fressonnet, dédié à la fabrication de

clochettes de mulets, appartenait aux Calemard ou aux Mosnier, s'ils y participaient ensemble, ou s'ils y avaient une simple communauté d'intérêts (*).

La première cloche d'église d'un Calemard fut fondue à Saillant, en 1583. Elle est bien signée du seul Pierre Calemard, mais quatre ans plus tard ce dernier s'associera au maître fondeur Gaspard Mosnier de Viverols pour fondre en 1587 une des cloches de la cathédrale Saint-Jean de Lyon.

On l'a déjà mentionné les fondeurs travaillaient souvent en association avec des confrères pour la fonte de grosses cloches. Ce fut le cas pour les Mosnier également qui furent amenés à coopérer avec des fondeurs de Clermont et Riom. A ce sujet, on évoque souvent le nom des Mydroit, établis à Viverols, et dont la participation à des travaux de fonte, aussi bien avec les Mosnier qu'avec les Calemard, est avérée.

En 1626, une cloche de 700 kilos est fondue par un Calemard à Saint-Anthème. Il peut certainement s'agir du maître fondeur Etienne Calemard. La même année, peut-être le même fondeur Calemard, livre une cloche de 25 quintaux à Eglisolles. Alors que la production de la famille Mosnier, à l'exception de Pardon Mosnier parti à l'étranger, tend à disparaître, celle des Calemard perdure. Ils fabriquent en 1644 la cloche de l'église de Montarcher. En 1675, ils fournissent la cloche de l'église Notre-Dame à Aurillac.

Les autres familles de fondeurs

Une autre famille a également exercé dans le milieu des fondeurs. Il s'agit de la famille Leblanc, dont l'un des membres, Anthoine, exerça près de l'église de Viverols. Une de ses filles (1707) eut pour parrain un Calemard. Un de ses descendants, Joseph, fut l'apprenti d'un Mosnier.

Mosnier, Calemard, Mydroit, Leblanc, mais aussi Lanier à Saillant, sont les principaux noms de familles qui, associés dans cette activité de fonte de cloches, animèrent l'économie et la vie sociale de nos campagnes durant plusieurs siècles et firent de notre pays un centre de production avancée.

Le baptême de la cloche était célébré selon le rite pontifical romain et donnait lieu à d'importantes cérémonies en présence des parrains de la cloche, de personnalités locales et d'une foule nombreuse.

Il semble qu'à partir du XVIII^{ème} siècle, l'activité des fondeurs viverolois cesse pour laisser la place aux fondeurs lorrains comme les Seurot et les De Charme. Puis l'industrie arriva.

En 1855 fut déposé en Westphalie un brevet de la cloche en acier. Ce brevet fut acquis en 1857 par Jacob Holtzer, au château de Firminy (à moins de 50 km de Viverols).

Durant la dernière guerre, le château de Viverols prêta son site à l'implantation d'une colonie de vacances, celle des établissements... Holtzer, (juste retour de cloche).

(*) Emplacement des fondeurs

Certains situent l'emplacement de l'atelier de fonderie de Viverols (Mosnier ou Calemard ?) sur les ruines d'une annexe de l'ancien château de Fressonnet aujourd'hui entièrement disparu. Subsistent encore les restes de la muraille en pierres de taille entourant l'enclos supposé avoir servi d'atelier. On peut les voir en se rendant à Bouteyras, sur la droite, dans un pré dominant la Ligonne.

Une maison du bourg est également nommée « maison du fondeur » sans doute parce qu'elle a logé des membres d'une famille de fondeurs. Située à main gauche en descendant la ruelle en direction du Pont de la Pierre, elle possédait autrefois un linteau de porte portant la gravure d'une cloche. S'agit-il de la même maison que celle dont Antoine Mosnier fit don à son fils le 16 juillet 1599, pour le remercier « d'avoir apuré ses dettes » ? Il s'agissait d'une maison couverte « à tuiles », située « près de la rue publique ou ruelle montant au château ». Mais de laquelle s'agit-il ? Encore une énigme !